



*La*  
**FRATERNITÉ**

**NUMÉRO 70**  
**HIVER 2021**

**ÉDITION**

**40**



**ANNI  
VERS  
AIRE**



Président

## ALEXANDRE RICARD

Nous célébrons le 40<sup>e</sup> anniversaire du Local 9 cette année. C'est en 1981 qu'un groupe de charpentiers-menuisiers de toutes les régions du Québec se sont rassemblés autour d'une lutte commune : se doter d'une structure, d'une équipe et d'une vision bien de chez nous. De défendre les travailleurs et les travailleuses d'ici, notre industrie et notre métier.

40 ans plus tard, nous pouvons dire avec confiance que nous sommes le syndicat le plus influent de notre métier dans l'industrie de la construction. Nous continuons le travail pour donner

une voix aux charpentiers-menuisiers et aux charpentières-menuisières qui construisent le Québec. On défend nos acquis, on est aux premiers rangs des luttes actuelles et on bâtit un avenir prospère pour notre métier.

Je me réveille chaque matin avec un immense sentiment de fierté. Je me sens privilégié de faire partie d'une organisation aussi riche d'histoire. C'est à nous maintenant de paver un avenir favorable pour les droits des travailleurs et les travailleuses.

À tous ceux et celles qui nous ont précédés, merci de votre contribution au mouvement syndical. Je salue particulièrement le courage de nos membres fondateurs. Merci de nous avoir donné le Local 9. Nous continuons de travail-

ler pour être dignes de votre héritage. À tous nos membres, merci de votre confiance. Grâce à votre implication, nous avons des fondations solides. La Fraternité, on la construit ensemble.

Enfin, lorsque je pense à notre avenir, je sais ce que je nous souhaite : de réunir tous les charpentiers-menuisiers et les charpentières-menuisières au sein du Local 9. Plus encore, j'espère que nous allons nous mobiliser et se serrer les coudes pour gagner les batailles qui s'en viennent.

Ensemble, on peut y arriver. Ensemble, on est la masse.

*Alexandre Ricard*



Directeur général adjoint

## FRANÇOIS LONGTIN

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons cette édition très spéciale de votre journal de La Fraternité.

Notre journal existe depuis la fondation du Local 9. À ses tout débuts, il s'appelait « Le Neuf ». Aux dires des fondateurs, c'est parce qu'ils souhaitaient « Bâtir sur du neuf ». Puis, le journal a changé de nom à l'édition de juin 1985, pour devenir « La Fraternité ». Depuis 40 ans, il est envoyé de 2 à 4 fois par année à tous nos membres. Une mine d'or d'informations, de nouvelles et de photos qui tissent notre histoire syndicale collective.

**Vous remarquerez que cette publication est différente des autres en apparence. C'est pour rendre hommage aux éditions précédentes que nous avons choisi un papier mat, comme celui utilisé pour imprimer notre journal jusqu'en 1999. De plus, nous avons placé son titre en haut, un clin d'œil au modèle privilégié de 1985 à 1995.**

Le journal de La Fraternité a toujours été un outil essentiel pour partager les moments clés de notre section locale, mobiliser nos membres, expliquer les enjeux et diffuser l'information.

Je veux souligner le travail de toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à ce journal au cours des an-

nées. Un merci particulier aux coordinateurs et coordonnatrices de la publication à travers le temps, incluant : **André Laplante, Pierre Richard, Serge Dupuis, Yvon Lessard, Gilles Vaillancourt, Céline Guy, Andrée Lemieux et Julie Amyot.** Merci également aux présidents, directeurs adjoints, représentants et membres du personnel qui contribuent à rendre chaque édition spéciale.

Bonne lecture!

*François Longtin*

Directeur général de la  
FTQ-Construction

**ÉRIC  
BOISJOLY**

Crédit photo Alain Laberge



Depuis la création de la FTQ-Construction, nos membres se sont bâti une grande fédération qui abrite notre grande famille, nos sections locales. Cette construction est le reflet de nos solidarités et de nos luttes. Une construction dont nous devons être fiers.

Que ce soit la santé et sécurité, la formation professionnelle ou les conditions de vie des travailleurs et des travailleuses, la FTQ-Construction a toujours été au front. C'est un héritage qu'il faut entretenir, c'est un passé qu'il faut respecter.

Notre fédération de métiers est chanceuse de pouvoir compter sur autant de travailleurs fiers et travailleuses fières de leur métier, forts de leurs compétences et unis par l'amour de bâtir. Nous savons qu'avec le Local 9, la voix des charpentiers-menuisiers du Québec sera forte et que nous serons tous unis pour construire le Québec de demain.

Solidarité

*Éric Boisjoly*

Crédit photo Eric Demers



Président  
de la FTQ

**DANIEL  
BOYER**

Secrétaire  
général  
de la FTQ

**DENIS  
BOLDUC**



Crédit photo Eric Demers

## Anniversaire de fondation du Local 9 : 40 ans à la défense des travailleurs et travailleuses

C'est avec une grande fierté que nous tenons à souligner les 40 ans du Local 9 des charpentiers-menuisiers et charpentières-menuisières. Votre local, qui compte quelque 23 000 membres, fait partie de la grande famille de la FTQ-Construction, elle-même affiliée à la FTQ.

Il faut saluer la vision des fondateurs du Local 9, dont celle de votre ancien président fondateur, Louis-Marie Cloutier, qui en 1981, a réuni un groupe de travailleurs pour créer une nouvelle alliance syndicale dédiée à la défense des charpentiers-menuisiers.

Quarante ans déjà ! Quel formidable parcours effectué depuis votre fondation ! Que ce soit en ce qui concerne la santé-sécurité, la formation, la lutte pour faire respecter les conventions collectives, la lutte contre le travail au noir et votre grande solidarité font du Local 9 des charpentiers et charpentières une organisation syndicale incontournable quand vient le temps pour les travailleurs et travailleuses de choisir l'organisation syndicale la plus forte et la plus solide pour les représenter et défendre leurs droits, et ce, dans toutes les régions du Québec.

À la FTQ, nous sommes fiers de vous compter parmi nos affiliés ! Encore une fois, bravo et bon anniversaire !

*Daniel Boyer*  
Président de la FTQ

*Denis Bolduc*  
Secrétaire général de la FTQ



Le Local 9 est fondé en 1981 par un groupe de charpentiers-menuisiers appartenant à l'Internationale.

À la fin des années 70, la grogne monte contre l'Internationale. En novembre 1978, une délégation de 10 gérants d'affaires se rend à Washington pour présenter les revendications des travailleurs du Québec. On refuse de répondre à nos besoins. Pire, on tente de nous mettre en tutelle et on annule le fonds de pension des membres du Québec.

Un groupe de militants décide donc de fonder un nouveau syndicat pour assurer une présence sur les chantiers, investir au Québec et bien représenter les droits des travailleurs et travailleuses de chez nous.

Une grande campagne de maraudage est organisée en avril 1981. C'est 3800 charpentiers-menuisiers qui adhèrent au Local 9 après seulement 2 semaines. Puis, le congrès de fondation est organisé à Drummondville en septembre 1981. Les membres fondateurs adoptent une structure démocratique et porteuse de la volonté des travailleurs. **Le Local 9 est né!**

**Louis-Marie Cloutier** devient le premier président du Local 9. Il le restera jusqu'en 1993.

Dès ses débuts, la formation syndicale est au cœur des priorités de la nouvelle section locale. Ce sont des membres du Local 9 ainsi que leurs conjointes, formés par le syndicat, qui donnent ces formations aux autres travailleurs et aux travailleuses. Ces séances d'information sont organisées à travers le Québec sur plusieurs sujets : la retraite, les avantages sociaux, le métier de charpentier-menuisier ou bien la sécurité du revenu.

### Enjeu de la décennie : La sécurité du revenu

La sécurité du revenu est l'enjeu principal revendiqué par le Local 9 et la FTQ-Construction à l'époque. On propose un régime de prestations supplémentaire d'assurance-chômage pour les travailleurs mis à pied et disponibles à l'emploi.

Le principe? Les employeurs font une contribution à un fonds centralisé pour chaque heure travaillée et déclarée. Si un travailleur est mis à pied et disponible à l'emploi, il reçoit un montant fixe par semaine en plus de son assurance-chômage pour lui assurer un revenu décent. On espère ainsi encourager les entrepreneurs à mieux planifier les travaux pour assurer du travail à l'année et combattre le travail au noir.

C'est la principale revendication des négociations de 1986. De plus, la FTQ-Construction dépose un mémoire sur ce sujet à la commission Picard-Sexton en 1989.





Au plus fort du chantier au printemps 1985, c'est 110 charpentiers-menuisiers du Local 9 qui travaillaient à construire la structure des montagnes russes de La Ronde.

### Une première union

Au congrès du 12 au 14 avril 1985, la Fraternité s'agrandit. Elle devient officiellement la « Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers, forestiers et travailleurs d'usine ». Elle regroupe le Local 9, le Local 99 (forestiers) et le Local 29 (travailleurs d'usine).

L'objectif est de « regrouper les travailleurs et les travailleuses qui oeuvrent dans le secteur du bois de la souche au produit fini. » - Le Neuf - mars 1985.

Vous voulez en savoir plus sur la fondation du Local 9? Écoutez notre premier président, Louis-Marie Cloutier, vous conter l'histoire! L'entrevue est disponible sur notre chaîne YouTube, notre page Facebook et notre site Web.  



**Le Neuf – octobre 1983**

Ulric et Jeannine Hinds, formateur et formatrice pour le cours «Prendre en main sa retraite»

**Quelques chiffres**

À sa fondation, le Local 9 a :

**12** bureaux régionaux

**15** « agents d'affaires » - C'était le nom utilisé pour les représentants syndicaux!

**3800** membres

**134, 1427, 2090, 752 et 1064** – Ce sont les sections locales régionales qui ont quitté l'Union Internationale pour créer le Local 9. À cette époque, chaque région avait son local particulier.



**Le Neuf – octobre 1981**

Assermentation des nouveaux officiers élus du Local 9 au congrès de fondation à Drummondville. De gauche à droite: Jacques Provost, Ovila Paré et Guy Poirier, membres du Comité de Syndic; Rosaire Lemieux, trésorier; Louis-Marie Cloutier, président; Maurice Dumontier, vice-président; André Thibodeau, vice-président; Florian Ferland, secrétaire. Jean-Paul Rivard, directeur de la FTQ-Construction, agissait comme président d'assemblée.



1. Au congrès d'avril 1991, la section locale 29 et 99 fusionnent pour former la section 299, qui regroupe toujours les forestiers et travailleurs d'usine. Le logo est adapté pour illustrer ce changement.

2. Quelques années plus tard, le Local 299 décide de quitter la Fraternité. Le Local 9 adopte un logo avec le chiffre 9 seulement et s'allie avec les poseurs d'acier d'armature en 1996. Les deux sections locales conservent leur autonomie, mais leur administration est commune.

3. Notre logo change en 1999 avec l'ajout d'un marteau à l'intérieur du losange.

4. À partir du 8 septembre 1999, la FTQ-Construction et le CPQMC (International) forment une seule grande centrale syndicale qui portera le nom de Conseil conjoint.

# MOMENTS MARQUANTS

## Sommet de la construction en octobre 1993

C'est lors de ce sommet que le ministre du Travail, Normand Cherry, propose de diviser la construction en plusieurs secteurs distincts avec chacun leur convention collective. Avant cela, tous les charpentiers-menuisiers et les charpentières-menuisières travaillaient au même salaire et selon les mêmes conditions.

## 12 décembre 1997

Adoption de la loi 400 qui prévoit un fonds de près de 60 millions pour la formation professionnelle dans l'industrie de la construction, une revendication de longue date des syndicats.

## Du changement à la présidence

Le président-fondateur du Local 9, Louis-Marie Cloutier, quitte la Fraternité après 12 ans de service à la tête du syndicat.

Laurian Carrière, directeur adjoint et directeur des services au Local 9, le remplace pendant un an.

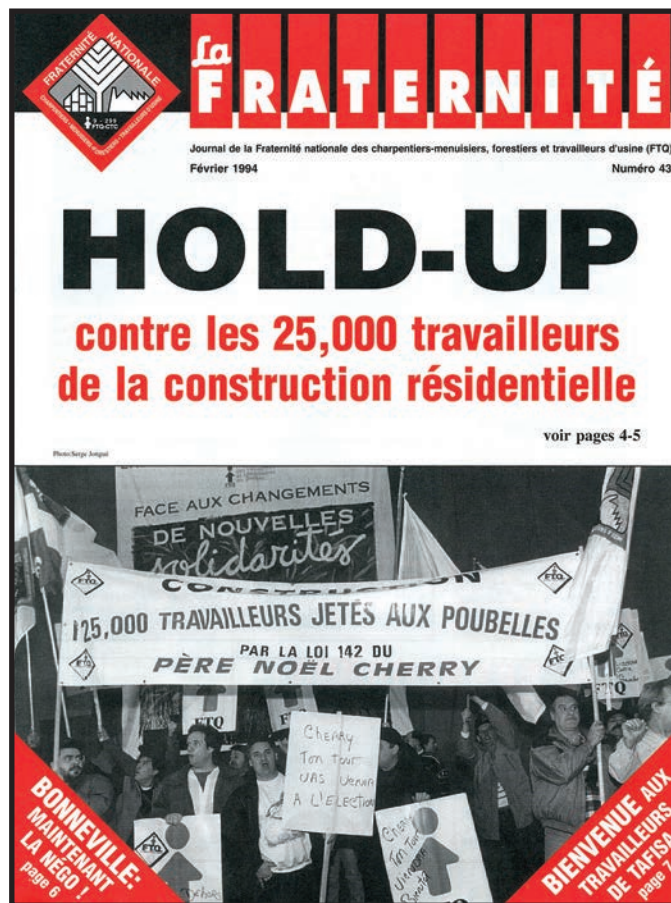
Puis, en 1994, le confrère Yves Mercure est élu président du Local 9. Il restera en poste pendant 21 ans.

## Un nouvel affilié se joint à la Fraternité

En 1996, le Local 777 qui représente les poseurs d'acier d'armature fait un partenariat avec le Local 9 pour intégrer leur structure administrative.

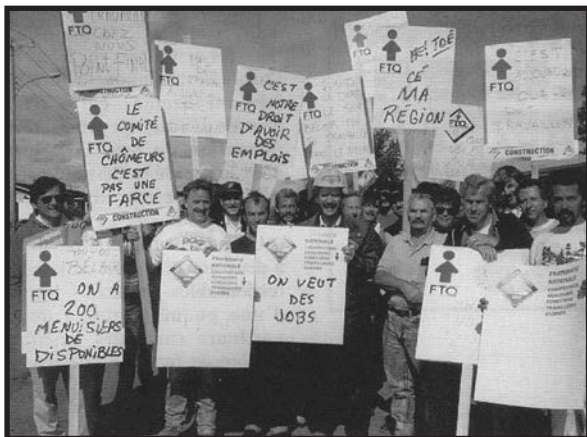


Pour en savoir plus sur la déréglementation du secteur résidentiel, écoutez notre entrevue avec Claude Caron, ancien représentant et directeur adjoint du Local 9. Il partage son expérience comme représentant à l'époque, les actions posées par le syndicat et les impacts sur notre industrie. Il était présent à la grève au chantier du Manoir de l'Atrium à Québec qui a forcé l'APCHQ à retourner à la table de négociations en 1998. L'entrevue est disponible sur notre site Web, notre page Facebook et notre chaîne YouTube.



## Solidarité en pleine récession

Le début de la décennie est marqué par une récession. C'est difficile de trouver un emploi dans la construction. Des comités de chômeurs sont donc mis en place dans plusieurs régions. Des membres de la Fraternité sans emploi font des visites de chantiers pour s'assurer que les employeurs n'engagent pas des travailleurs au noir au lieu de compagnons qualifiés disponibles à l'emploi. Ils rencontrent aussi les députés, les maires et les entrepreneurs pour les sensibiliser à cet enjeu. Des manifestations sur les chantiers d'entrepreneurs fautifs sont organisées.



Un comité de chômeurs en Estrie

Ces actions portent fruit. Dans l'édition de l'été 1993 du journal de la Fraternité, on rapporte que 445 plaintes contre le travail au noir ont été déposées en seulement 4 mois au Saguenay Lac St-Jean. Des centaines de charpentiers-menuisiers trouvent ainsi du travail grâce à la solidarité de leurs collègues.



## Enjeu de la décennie : La déréglementation du secteur résidentiel

En décembre 1993, le projet de loi 142 proposé par le ministre du Travail, Normand Cherry est adopté. Le secteur résidentiel est déréglementé, c'est-à-dire qu'il ne fait plus parti du décret pour l'industrie de la construction.

**Conséquence :** Du jour au lendemain, c'est près de 25,000 travailleurs et travailleuses qui perdent leurs avantages, la reconnaissance de leur métier, leur régime de pension et d'assurances, etc. Sans convention collective, le salaire minimum (5,85\$ à l'époque) devient la nouvelle norme minimale pour le secteur.

Les travailleurs et travailleuses de la construction se mobilisent immédiatement. Des milliers de personnes participent à une manifestation monstre organisée devant l'Assemblée nationale. Pour briser l'élan des syndicats, le gouvernement adopte la loi 158, qui force le retour au travail et interdit tout ralentissement des travaux.

À l'élection suivante, en septembre 1994, le Parti québécois est élu. Les membres de la FTQ-Construction et du Local 9 avaient rencontré les candidats à l'élection pour les sensibiliser sur cet enjeu. Le parti de Jacques Parizeau avait donc promis de réassujettir le secteur résidentiel dès son ascension au pouvoir.

En décembre 1994, le secteur est réassujetti grâce à l'adoption de la loi 46 par la ministre de l'Emploi Louise Harel. **Les impacts de la déréglementation se font quand même ressentir plusieurs années après.** Les négociations dans le secteur demeurent tendues. En 1998, c'est le conseil d'arbitrage qui doit décréter les conditions de travail du secteur suite à un lock-out de l'APCHQ.

Il faudra attendre 2001 pour qu'une première convention collective soit signée pour le secteur résidentiel.



Le chantier de notre siège social, en 2003.

Le début du nouveau millénaire est une période d'effervescence à la Fraternité. Du côté de l'industrie, beaucoup de grands chantiers donnent de l'emploi à nos membres : le projet d'aluminerie Alouette à Pointe-Noire, la centrale Eastmain, le Centre mère-enfant Soleil du CHUL, le prolongement du métro de Montréal à Laval, pour n'en nommer que quelques-uns.

Dans l'édition du journal d'avril 2005, on recense 120 millions d'heures travaillées « du jamais vu en vingt-cinq ans ». À titre de comparaison, la CCQ enregistre 162 millions d'heures en 2020.

La Fraternité grandit et des milliers de charpentiers-menuisiers à chaque année décident de rejoindre le Local 9. On engage plus de représentants régionaux pour assurer le service à ces nouveaux membres au Saguenay-Lac St-Jean, en Outaouais, en Abitibi, pour le Centre-du-Québec et la Mauricie. De nouveaux représentants s'ajoutent aussi aux équipes de Montréal et de Québec.

En 2003, on entreprend les travaux pour le nouvel édifice de la Fraternité au **9100 Métropolitain Est, à Anjou.**



Yves Mercure, président du Local 9 et négociateur pour le Conseil conjoint, signe la convention collective pour le secteur résidentiel avec Me Maureen Flynn, la porte-parole pour le patronat le 31 août 2001. ***C'est la première convention collective signée pour ce secteur en 40 ans.***





## Moments marquants

**Avril 2001** Un nouvel affilié, la section locale 2366, se joint à la Fraternité.

**Automne 2004** On annonce que le Conseil conjoint sera bientôt dissous pour redevenir la FTQ-Construction et le CPQMC (Inter).

**Automne 2005** Une entente de réciprocité est signée entre la Fraternité et le Syndicat des charpentiers-menuisiers de Colombie-Britannique. On rapporte dans le journal de la Fraternité de décembre 2005 que c'est la première fois qu'une collaboration de ce type entre deux provinces est conclue sans passer par un syndicat international.

En 2006, deux autres ententes sont annoncées : avec le syndicat Communication, Énergie, Papier (CEP) en Alberta et avec le CMAW de la Colombie-Britannique.

**28 mars 2007** Plus de 3000 personnes se mobilisent pour occuper les 14 bureaux de la CCQ à travers la province. Cette action avait pour but de sauvegarder le droit de référence de main-d'œuvre pour les syndicats. Une bataille gagnée grâce à la participation de nos membres.



Photo prise au silo 3 du chantier Alouette à Pointe-Noire, près de Sept-Îles.



Des centaines de charpentiers-menuisiers du Local 9 ont travaillé sur le chantier du métro de Laval.

Cette décennie a été marquée par les mesures d'austérité, les coupures dans les programmes sociaux et les attaques contre les droits des travailleurs et des travailleuses. Au Local 9, nous avons été au front pour défendre nos membres à plusieurs reprises.

Entre autres, la loi 33 sur la référence de la main-d'œuvre dans la construction ainsi que la réforme de l'assurance-emploi du gouvernement Harper amènent les syndicats à se mobiliser pour protéger leurs acquis.

## Des négociations particulièrement difficiles

Après des négociations particulièrement houleuses, une grève est déclenchée dans le secteur institutionnel, commercial et industriel (IC-I) en 2013. Les travailleurs et travailleuses se mobilisent en masse pour mettre de la pression sur les associations patronales et obtenir de meilleures conditions de travail. Après deux semaines, le gouvernement force le retour au travail avec une loi spéciale.

Un an plus tard, en 2014, une entente de principe est signée par toutes les associations syndicales, sauf la FTQ-Construction. Aux négociations suivantes, en 2017, les associations patronales proposent beaucoup des mêmes demandes qu'en 2013. Une nouvelle grève est déclenchée, menant à une autre loi spéciale du gouvernement. **Cette deuxième loi spéciale est immédiatement contestée par les organisations syndicales devant les tribunaux. D'ailleurs, une décision est attendue en 2022 qui pourrait affecter le déroulement des prochaines négociations et des moyens de pression utilisés.**



Un rassemblement pour la grève en 2017 à Paspébiac, dans la région de la Gaspésie

## Du changement à la présidence

En 2014, c'est Camilien Bouchard qui accède au poste de président de la Fraternité suite à un arrêt de travail du confrère Yves Mercure. Il demeure en poste jusqu'à sa retraite en 2018.

C'est Érick Angers qui prendra sa place à la tête de la Fraternité suite au congrès de 2018. Il restera en poste pendant un an.

François Patry devient président au printemps 2019.

À l'automne 2019, le local 2366 quitte la Fraternité.



En 2019, on introduit les nouveaux logos qui sont encore utilisés aujourd'hui!

## Des activités en masse!

Les activités sociales sont organisées régulièrement dans toutes les régions du Québec et plusieurs deviennent avec les années de véritables traditions : le dépouillement d'arbre de Noël, les cabanes à sucre, le tournoi de balle molle, les glissades à St-Jean-de-Matha, etc. Une bonne façon pour les membres du Local 9 de se retrouver en dehors du travail et de passer un bon moment ensemble!



Le 20<sup>e</sup> dépouillement d'arbre de Noël de Montréal a eu lieu en 2018. Un événement annuel qui est devenu une tradition très appréciée de nos membres.

En 2014, le premier colloque des travailleuses de la FTQ-Construction est organisé. La Fraternité envoie une délégation. De plus en plus de femmes joignent l'industrie de la construction.



Les membres du Local 9 qui ont travaillé sur le chantier du nouveau pont Champlain, accompagnés de leurs représentants de la Fraternité, en 2018.



La décennie 2020 qui est encore à ses débuts nous a déjà donné certains défis, mais nous laissons optimistes pour l'avenir du Local 9. La pandémie de COVID-19 nous a obligés à nous adapter et à développer de nouveaux outils pour garder le contact.

Que ce soit par des campagnes d'appels, des envois courriels, les réseaux sociaux, le site Web ou grâce à notre équipe de 23 représentants toujours sur le terrain, on reste proches de nos membres même en temps de distanciation sociale!

# 40<sup>E</sup> ANNI VERS AIRE



Notre dernier conseil général d'octobre a pu se passer en présentiel. Notre prochaine rencontre est le congrès du Local 9 au mois d'avril 2022.

Nous avons annoncé cet été un partenariat avec Équipe RDP, un organisme communautaire de Rivière-des-Prairies, à Montréal. On accompagne, on forme et on soutient des jeunes qui souhaitent joindre l'industrie de la construction. Une belle opportunité pour des personnes marginalisées d'avoir des outils pour se bâtir une carrière et apprendre notre beau métier.



Un des dossiers que nous avons suivi avec attention est la réforme des lois en matière de santé et de sécurité du travail proposée par le ministre Jean Boulet. Plus connue comme le projet de loi 59, cette réforme a été adoptée à la fin septembre 2021.

Soyez assurés que votre santé et votre sécurité demeurent notre priorité. Nous allons continuer de nous mobiliser pour que cet enjeu soit pris au sérieux sur les chantiers.

Cette photo a été prise à l'une des nombreuses manifestations auxquelles nous avons participé contre la réforme. Au Local 9, on est toujours au front des grandes batailles!

## Du changement à la présidence

Alexandre Ricard est président du Local 9 depuis avril 2021, suite au départ à la retraite de François Patry.



# À LA MÉMOIRE D'UN BÂTISSEUR DU LOCAL 9 : YVES MERCURE

En célébrant notre 40<sup>e</sup> anniversaire, nous ne pouvions passer sous silence la contribution de l'un des piliers de notre section locale, notre confrère Yves Mercure.

Yves a commencé à s'impliquer au sein de son syndicat comme formateur en 1985. Sa contribution a rapidement été reconnue par ses pairs puisqu'il sera embauché comme représentant pour la région de la Mauricie en 1986. Quelques années plus tard, au congrès d'avril 1994, il sera élu pour la première fois comme président du Local 9 suite au départ à la retraite de son mentor, Laurian Carrière. Yves Mercure cumulera 6 mandats consécutifs à la tête de la Fraternité. Il occupera plusieurs fonctions auprès des instances de l'industrie, incluant comme président de la FTQ-Construction et négociateur pour le secteur résidentiel. Malheureusement, Yves s'éteint le 24 juillet 2015, à l'âge de 60 ans. Il aura été à la tête de la Fraternité pendant 21 ans.

Il n'est pas exagéré de dire que c'est Yves Mercure qui a construit le Local 9 tel qu'on le connaît aujourd'hui. Le service aux membres, peu importe la région, était au cœur de ses préoccupations. C'est ce qui a motivé

sa volonté d'agrandir l'équipe en embauchant de nouveaux représentants et du personnel administratif à temps plein. Il a parsemé le Québec de bureaux régionaux, y compris un immeuble bien à nous au 9100 Métropolitain Est à Anjou, qui accueille toujours notre siège social.

Yves Mercure était franc, intègre et généreux. Il croyait beaucoup à la vocation sociale du syndicalisme. Sous sa gouverne, de nombreuses levées de fonds ont été organisées pour différentes causes, entre autres pour la Fondation de l'Hôpital Ste-Justine.

En tant que président, Yves était exigeant envers son équipe, tout autant qu'il l'était envers lui-même. Il ne comptait pas les heures, dédiant plusieurs soirées et même fins de semaine au Local 9. Lorsqu'il parlait de son horaire chargé, il mentionnait souvent que le soutien que lui apportait sa famille - sa conjointe Esther et ses deux filles, Mélissa et Vanessa - était inestimable.

Yves était toujours disponible pour rencontrer les membres et les écouter. D'ailleurs, il a visité les charpentiers-menuisiers et les charpentières-menuisiers des quatre coins du Québec au cours de ses 35 ans de service à la Fraternité.

**Nous dédions cet hommage à la famille, aux amis et aux collègues de notre cher confrère. Merci pour tout Yves!**



La première édition dans laquelle apparaît Yves Mercure est celle de mars 1985 alors qu'on annonce qu'il fait partie de la nouvelle équipe de formateurs pour le Local 9.

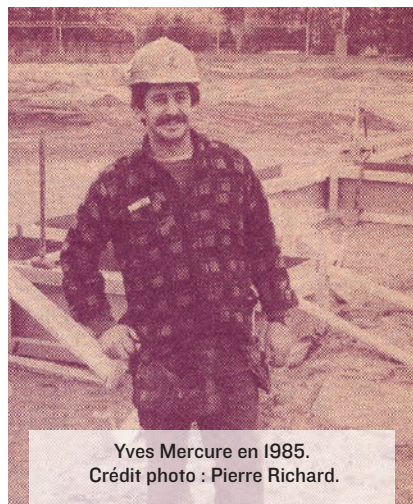
Yves était un homme de famille. Il était l'amour de nos vies. L'idole de ses filles, Mélissa et Vanessa. Le meilleur grand-papa du monde pour ses petits-enfants, William, James et Elliot.

Il était fier de faire partie du Local 9, qu'il considérait comme sa 2<sup>e</sup> famille. Il vivra toujours dans nos cœurs et nous gardons de beaux souvenirs de lui.

Esther Doucet,  
conjointe de feu Yves Mercure



1994 : Yves Mercure est élu président du Local 9 pour la première fois. Il cumulera 6 mandats consécutifs à la tête de l'organisation.



Yves Mercure en 1985. Crédit photo : Pierre Richard.

# ENTREVUES AVEC...

## RICHARD TROTTIER

Richard est membre du Local 9 depuis 1996 et est impliqué depuis plusieurs années dans sa région, au Saguenay-Lac St-Jean.

### Peux-tu nous parler de ton parcours au sein du Local 9 et de ton implication syndicale?

J'ai été délégué de chantier à la Baie-James. Je me suis impliqué aussi sur mon conseil régional, 3 ans comme vice-président et 10 ans comme président pour ma région du Saguenay-Lac St-Jean Chibougamau-Chapais. Je suis toujours présent et informé des actions actuelles du Local 9.

### Qu'est-ce que tu aimes le plus du métier de charpentier-menuisier ?

C'est un beau métier, difficile physiquement. La température agrmente ou augmente le degré de difficulté selon les saisons. Ça prend de la persévérance et de la polyvalence. J'adore le côté humain, les relations sociales que le métier nous apporte.

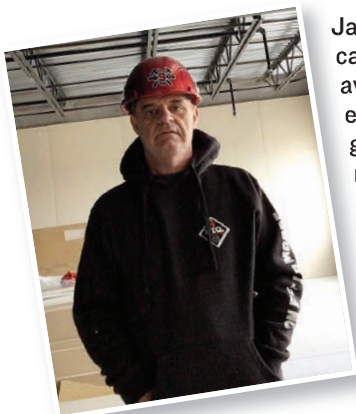
### Qu'est-ce qui t'avais motivé à t'impliquer au Local 9?

En 1993, c'est la loi 142 qui décrétrait que la construction des 8 logements et moins n'était pas assujettie qui m'a dirigé vers l'implication syndicale. Ma fibre pour celle-ci s'est alors amplifiée et je sentais le besoin de participer pour faire bouger les choses. Avec fierté, nous avons obtenu gain de cause quelques années plus tard.

### Qu'est-ce qui distingue le Local 9 des autres syndicats de la construction selon toi ?

C'est différent des autres structures parce qu'on est seulement des charpentiers-menuisiers et on est représentés par des charpentiers-menuisiers. Le mode de fonctionnement nous permet de participer aux décisions également.

### Que répondrais-tu à quelqu'un qui te dit « Les syndicats, ça ne sert plus à rien »?



Jamais. Ils sont la principale cause grâce à laquelle nous avons de bonnes conditions et ils contribuent grandement à les faire respecter. Je n'aime autant pas imaginer les salaires sans nos conventions collectives.

## RÉGINALD POIRIER

Réginald, à gauche, reçoit sa plaque de membre fraternel de Camilien Bouchard.



Réginald a été représentant pour la région de la Côte-Nord pendant 14 ans jusqu'à sa retraite en 2016.

### Peux-tu nous parler de ton parcours au sein du Local 9 et de ton implication syndicale?

J'ai commencé dans le domaine de la construction quand j'avais 17 ans. J'ai été à l'Internationale au tout début puis je suis devenu membre du Local 9. Je me suis impliqué comme délégué sur les gros chantiers et j'allais à toutes les réunions. En 2002, je suis devenu représentant jusqu'à ma retraite.

### Qu'est-ce qui t'avais motivé à t'impliquer au Local 9?

C'est une grande famille, il y a de l'entraide. On est fiers d'en faire partie, sans oublier le père de cette belle famille, Yves Mercure.

### Qu'est-ce qui distingue le Local 9 des autres syndicats de la construction selon toi?

Le Local n'a pas peur des batailles. Il protège ses travailleurs, il protège aussi le métier. Je me souviens entre autres dans les années 1990 lorsque le gouvernement a désassujetti le résidentiel, le Local 9 s'est battu pour ses membres.

### Peux-tu nous parler d'un dossier ou d'un événement marquant dans ton implication syndicale?

Quand j'ai commencé comme représentant, la plupart des villages de la Côte-Nord n'acceptaient pas que des travailleurs de d'autres villages viennent travailler chez eux. J'ai réussi à faire en sorte que tout le monde puisse travailler partout sur la Côte-Nord.

Et surtout, j'ai protégé les emplois locaux. Quand une compagnie venait de l'extérieur avec tout son monde et que nos travailleurs eux étaient au chômage, je m'assurais que cette compagnie fasse travailler des gens de la région. Les membres étaient très contents de pouvoir travailler et nourrir leur famille.

### Que répondrais-tu à quelqu'un qui te dit « Les syndicats, ça ne sert plus à rien »?

Je vais te dire : « Enlève les syndicats et tu vas voir apparaître la misère ». Avant l'arrivée des syndicats, c'était pratiquement de l'esclavagisme. Les syndicats ont fait en sorte qu'il y a des fins de semaines de congé, des jours fériés, de bonnes conditions de travail. Enlève le syndicat et on va retourner 100 ans en arrière.

Laurian est membre fondateur du Local 9. Il a été directeur adjoint de 1981 à 1993, puis président de 1993 à 1994.

**Qu'est-ce qui vous a amené à vous impliquer dans ce projet de nouvelle structure syndicale qu'était le Local 9?**

J'étais au local I34 avant. On avait des problèmes avec Washington, on avait de la difficulté à offrir du service. Alors, on a décidé un groupe de travailleurs de former un syndicat. On a fait des assemblées, on a parlé à nos membres. Nos menuisiers étaient d'accord avec ça.

Après ça, on a fait un maraudage et on a fait signer les gens au Local 9. On a eu une grosse majorité. C'est de là que ça a parti!

**Qu'est-ce qui vous avait attiré dans le métier de représentant syndical?**

J'ai d'abord été délégué de chantier. Avec les travailleurs, on faisait passer des affaires auprès du boss, on se tenait.

Quand la syndicalisation est devenue obligatoire, on m'a demandé d'être recruteur au I34. On nous a engagé pour un mois pour faire signer des cartes, Louis-Marie Cloutier et moi. On se promenait sur les chantiers, on collectait sur les jobs et on défendait les travailleurs. J'ai aimé ça. C'est comme ça que j'ai pris le goût du syndicat. J'ai passé ma vie là-dedans et je ne le regrette pas une seconde.

**Qu'est-ce qui distingue le Local 9 des autres syndicats de la construction?**

Quand on a commencé au Local 9, notre objectif c'était de donner du service. Être toujours présent sur les chantiers, faire respecter les conditions de travail. Les autres syndicats du temps étaient là au maraudage et après tu ne les voyais plus. Nous, on était là tout le temps.

On donnait de la formation aussi. J'ai été formateur pour le cours de délégué de chantier. Convaincre les gars après une longue semaine de suivre un cours la fin de semaine, c'était difficile. Mais les gars comprenaient que c'était important.

Les délégués de chantier, c'étaient nos yeux. S'il arrivait quelque chose, le téléphone sonnait, ce n'était pas trop long qu'on débarquait. C'était la manière de travailler du temps. Aujourd'hui, tous les représentants ont un cellulaire. Moi, mon premier téléphone cellulaire, je l'avais fait installer dans mon char. C'était une grosse affaire, je m'en rappelle. Ça a changé la donne, je pouvais appeler la CCQ et la CNEST de ma voiture. Avant ça, il fallait qu'on fasse des appels dans les bureaux des employeurs!

**Est-ce que vous pourriez nous parler d'un dossier ou un événement qui vous a marqué?**

Je me souviens de notre campagne pour la sécurité du revenu, on a travaillé fort. Aujourd'hui, les gars l'ont presque la sécurité du revenu, ils travaillent beaucoup plus qu'avant. Les conditions d'avant dans l'industrie ne se comparent pas à celles d'aujourd'hui.

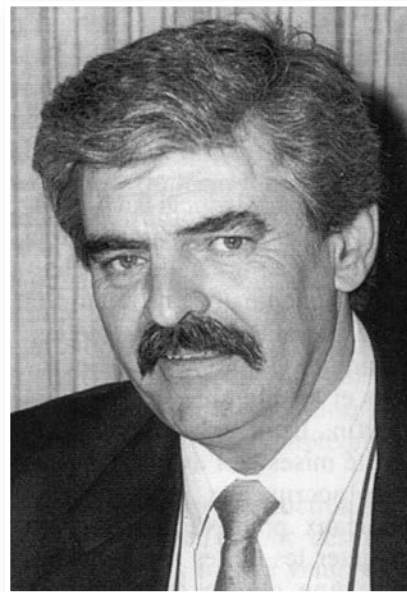
Dans notre temps, on pensait seulement à se trouver de l'ouvrage. En octobre et novembre les chantiers fermaient et tout repartait au printemps. Les gars allaient sur le chômage, ils essayaient de trouver autre chose mais il n'y avait pas de job. Aujourd'hui, c'est le contraire : ce sont les employeurs qui courent après les travailleurs!

**Que répondrais-tu à quelqu'un qui te dit « Les syndicats, ça ne sert plus à rien »?**

Je crois que ce sont quelques travailleurs pas éduqués qui pensent ça et qui ne savent pas ce que le syndicat peut faire pour eux. Les gars pensent que les conditions qu'ils ont, ça leur est venu tout seul. Mais c'est des batailles, c'est des négociations.

L'employeur ce qui l'intéresse c'est d'avoir l'argent dans sa poche. Tandis que nous ce qui nous intéresse, c'est de mettre de l'argent dans les poches des travailleurs.

C'est pour ça que je dis que les gars qui me dit ça, c'est qu'il n'est pas éduqué. On est toujours là pour le défendre. S'il sait se servir de son syndicat, il va être avantagé tout au long de sa vie.



Laurian à sa retraite, en 1993.

Réal est membre depuis la fondation de notre section locale en 1981. Il s'est impliqué entre autres comme formateur et comme trésorier sur l'exécutif du Local 9 de 1988 à 1993.

## Peux-tu nous parler de ton parcours au sein du Local 9 et de ton implication syndicale?

En fait, mon implication a commencé avant la FTQ-Construction telle qu'on la connaît. J'étais à l'Internationale et le poteau de Laurian Carrière. Je me suis intéressé au syndicat à partir du moment où j'ai réalisé que mon argent allait aux États-Unis. J'ai participé au maraudage en 1981. Par la suite, je suis devenu formateur pour le métier de charpentier-menuisier à travers le Québec avec Gilles Belzile. J'ai aussi été trésorier sur l'exécutif. J'ai représenté le Local 9 au Conseil du Travail de Montréal, au Congrès du Travail du Canada et au bureau de révision paritaire de la CNESST. J'ai aussi été représentant syndical pour la Rive-Sud de Montréal.

J'ai toujours été convaincu de la nécessité d'avoir un syndicat pour améliorer les conditions de travail sur les chantiers de construction et protéger les travailleurs.

## Peux-tu nous parler d'un dossier ou d'un événement marquant dans ton implication syndicale?

J'ai aidé un travailleur à garder sa job. Le travailleur s'était fait mettre de côté par le général parce qu'il s'était fait prendre pas attaché. Son contremaitre n'était pas là, le représentant de la compagnie n'était pas là non plus. Donc le « foreman » du général a dit au travailleur de rester chez lui 3 jours comme conséquence. Mais le travailleur était en pension. Donc, il était pris à rester à l'hôtel ces 3 jours-là, pas payé, rien.

Les autres gars sur le chantier disaient : « Le syndicat, fait quoi pour ça? ». Je leur ai répondu : « C'est vous autres le syndicat. Mettez-vous ensemble et dites-leur votre mécontentement ». Les gars sont allés voir le surintendant général et ils ont dit qu'ils n'étaient pas en accord avec la

décision. Avec toute cette situation-là, le gars a été réintégré et payé pour les trois jours perdus.

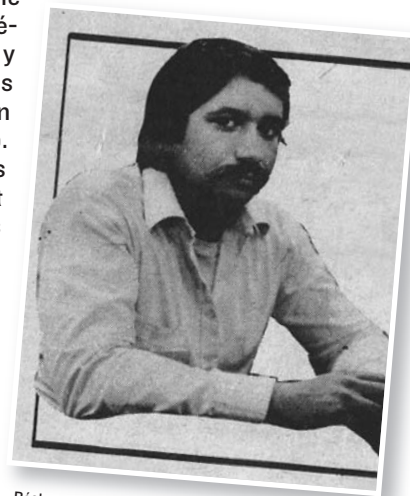
Je n'étais pas en accord avec le fait qu'il n'était pas attaché. Mais le fait est qu'on a une convention collective et qu'ils doivent la respecter.

## Qu'est-ce que tu répondrais à quelqu'un qui te dit que « Les syndicats ne servent plus à rien »?

Oh ça sert toujours à quelque chose. Il ne faut pas oublier qu'il y a des choses qui ont été acquises avec le temps. Ça a pris du temps à faire accepter des changements au patronat. Comme les toilettes, quand il n'y en avait pas les gars pissaient partout sur le chantier. Maintenant, les gars et les filles peuvent le faire au 4e étage dans des toilettes à chasse et des toilettes chimiques sur des plus petits chantiers.

## Qu'est-ce que tu souhaites au Local 9 pour ses 40 ans?

Le Local 9 a fait une bonne vie jusqu'à présent. Je souhaite qu'il y ait plus d'avancées, plus de victoires même s'il en gagne déjà beaucoup. Je souhaite aussi des jeunes qui s'impliquent pour remplacer nos vieux poteaux. Que le Local 9 continue de recruter des jeunes membres, puis de les former pour que la Fraternité continue de grandir.



Réal apparaît dans l'édition du journal Le Neuf, en 1981.

Jean a été charpentier-menuisier pendant 14 ans dans le secteur résidentiel. Il a occupé le poste de secrétaire régional pour ensuite poursuivre son implication en tant que président du conseil régional de l'Outaouais. Puis, il a été représentant pour la même région pendant 14 ans.

## Qu'est-ce que tu aimes le plus du métier de charpentier-menuisier ?

Le travail à l'extérieur, la proximité et la camaraderie avec les travailleurs. Les objectifs comme chef d'équipe et la diversité m'ont permis de choisir le métier de charpentier-menuisier comme choix de carrière.

## Pourquoi est-ce que tu t'étais impliqué au Local 9 ?

Je me suis intéressé au Local 9 depuis la loi 142 concernant la déréglementation du résidentiel. J'ai compris qu'un syndicat est très important pour avoir des conditions de travail adéquates, l'importance des réunions et d'un représentant actif. C'est là que j'ai commencé à aller aux réunions syndicales.

## Peux-tu nous parler d'un dossier ou d'un événement marquant dans ton implication syndicale ?

Sur un projet d'une centaine de millions, un de mes membres s'est gravement blessé parce que plusieurs protocoles



Sylvain est membre du Local 9 depuis 1984. Il a été représentant pour la région de Trois-Rivières de 1996 à 2014, puis directeur adjoint jusqu'à sa retraite en 2018.

## Peux-tu nous parler de ton parcours syndical?

Je suis fils de menuisier, mon père nous encourageait à aller aux assemblées et à s'impliquer. J'ai commencé à Sorel. Ensuite, j'ai changé de région et j'ai occupé pas mal tous les postes sur le conseil régional de Trois-Rivières. J'ai aussi été délégué de chantier sur des projets de grande envergure. J'aimais les interactions qu'on pouvait avoir entre délégués sur la job, on montrait qu'on était organisé.

Mon implication a aussi été au niveau de la formation. J'ai monté différents cours, entre autres parce que j'ai siégé sur le comité de la formation professionnelle. Plusieurs de ces cours sont encore donnés aujourd'hui.

J'ai siégé sur l'exécutif provincial deux ans, représentant pour la région de Trois-Rivières pendant presque 20 ans et directeur adjoint jusqu'à ma retraite.

## Qu'est-ce qui distingue le Local 9 des autres syndicats de la construction selon toi?

On n'a jamais reculé devant une bataille. Et quand tu réussis à amener à quelqu'un de ton bord, tu vas plus loin. En plus, ça finit souvent par devenir tes meilleurs soldats. C'est gratifiant quand tu aides tes membres, tu les soutiens et tu les vois progresser dans leur carrière.

## Qu'est-ce que tu répondrais à quelqu'un qui te dit que « Les syndicats ne servent plus à rien »?

Quand il n'y aura plus de syndicat, il n'y aura plus de bonnes conditions de travail. Je l'ai vécu avec la déréglementation du secteur résidentiel en 93. J'ai connu deux charpentiers-menuisiers qui travaillaient autour de 20\$ de l'heure et du jour au lendemain, un gars tombe à 12\$ de l'heure et l'autre 10\$. Les gars m'ont contacté, ça faisait 8

n'avaient pas été respectés. Je suis donc intervenu. Par exemple, le surintendant de chantier n'avait toujours pas fait de rapport 24h après l'accident. J'ai donc contacté moi-même la CNESST pour faire ouvrir le dossier du membre.

Cette personne ne travaille plus dans le domaine de la construction, mais est couvert par la CNESST grâce à mon intervention sur ce dossier et j'en suis très fier.

## Qu'est-ce que tu répondrais à quelqu'un qui te dit que « Les syndicats ne servent plus à rien »?

Elle me fait rire cette question, car sans les syndicats, les bonnes conditions de travail n'existeraient plus.



semaines qu'ils n'étaient pas payés. Je n'avais plus le droit de les défendre en tant que représentant, parce qu'ils n'étaient plus dans la convention collective. En plus de ça, ils ont été obligés de payer de l'impôt sur de l'argent qu'ils n'ont jamais reçu, parce que le boss leur avait produit un T4. Ils étaient seuls pour se défendre. Ça n'avait pas d'allure.

Cette période-là a été très difficile. C'est là qu'on voit que le syndicat a un impact sur le salaire, sur les conditions et sur la vie des gens.

## Peux-tu nous parler d'un dossier ou d'un événement marquant dans ton implication syndicale?

Je pense que ça a été le barrage à Grand-Mère en Mauricie. C'était un gros chantier et à l'époque, il n'y avait pas beaucoup d'ouvrage. Alors je voulais vraiment m'assurer que nos membres de la région allaient avoir du travail.

Le projet allait se servir d'un nouveau type de panneau, peu utilisé à l'époque. J'ai compris rapidement que si mes gars étaient formés, ils avaient plus de chances d'être vus comme une main-d'œuvre qualifiée pour ce chantier. J'ai fait les démarches pour monter un cours, développer le contenu avec quelqu'un qui avait de l'expérience là-dedans et j'ai présenté le tout à la compagnie. À la fin, j'avais une liste de 150 charpentiers-menuisiers prêts à suivre la formation.

Le succès de notre projet nous a même amené à faire un deuxième volet à cette formation sur le coffrage à géométrie variable.

Après le travail que j'ai fait sur ce chantier, j'avais plus de 120 gars en arrière de moi. Quand tu rentres sur le chantier et que tu es respecté par les autres, ta job est moins dure. Il faut toujours que tu gardes en tête ce qui est mieux pour le travailleur.

## Qu'est-ce que tu souhaites au Local 9 pour ses 40 ans?

Seulement que les travailleurs aient confiance aux dirigeants et de les laisser travailler. Comme dirait M. Yves Mercure, les personnes changent, mais les institutions restent.



Jean Murray, à gauche, reçoit sa plaque de membre fraternel de François Patry

# VOTRE IMPLICATION FAIT UNE DIFFÉRENCE!

Nous profitons de cette édition pour remercier toutes les personnes qui s'impliquent de près ou de loin au Local 9. Que vous soyez délégué-e de chantier, dirigeant-e de votre exécutif régional, sur votre comité relève ou que vous répondiez « **Présent!** » à vos assemblées mensuelles,  **votre implication fait grandir le Local 9.**

Un syndicat est fort si ses membres se serrent les coudes, s'entraident et se battent pour leurs confrères et consoeurs. Quand on est unis, notre voix est plus forte pour faire respecter nos droits et nos conditions de travail.

**Ensemble, on est la masse!**

Pour vous impliquer dans votre région, contactez votre représentant. Visitez notre site Web [www.local9.quebec](http://www.local9.quebec) pour plus d'informations.



## ENSEMBLE, ON EST LA MASSE.

# MERCI À TOUTE L'ÉQUIPE DU LOCAL 9

Nous soulignons cette année notre 40<sup>e</sup> anniversaire. Si nous avons pu nous rendre aussi loin et devenir LE syndicat des charpentiers-menuisiers et des charpentières-menuisières au Québec, c'est entre autres grâce au travail et au dévouement de toute l'équipe du Local 9.

Autant les secrétaires, le personnel administratif, les représentants, les membres de la direction... Toutes ces personnes travaillent fort à chaque jour pour s'assurer que les droits de nos membres soient respectés, que notre juridiction de métier soit protégée et que notre mouvement syndical continue d'avancer.

**Merci à tous ceux et toutes celles qui ont fait partie de la grande équipe du Local 9 au cours des années.**

En t'impliquant dans ton syndicat, tu peux avoir un impact positif sur la vie de tes collègues. C'est ce que Serge Lapointe, membre du Local 9 depuis 1981, aborde dans une entrevue disponible sur notre chaîne YouTube, notre page Facebook et notre site Web. Il nous parle entre autres de santé et sécurité, un enjeu important pour lui en tant qu'ancien délégué de chantier.



**SSQ**  
assurance

L'esprit  
collectif

## Vous gagnez à changer pour SSQ Assurance

En tant que membre de la Fraternité nationale des Charpentiers-menuisiers, Section locale 9, profitez de :

 **20 %** de rabais en assurance auto

 **15 %** de rabais en assurance habitation

Obtenez 60 \$ de rabais sur chacun de vos contrats en effectuant une soumission en ligne\*.

**Combinez vos assurances auto et habitation, c'est payant!**

Combinez vos assurances et obtenez **gratuitement** le plan **Bien protégé**, qui inclut cinq services d'assistance : routière 24 h, habitation, santé, juridique et vol d'identité.

+ **Demandez une soumission**  
1 866 777-2886 | [ssq.ca/groupes/nomdugroupe](http://ssq.ca/groupes/nomdugroupe)



\*Certaines conditions, restrictions ou exclusions peuvent s'appliquer.  
EPHONAD\_005\_FR Imprimé sur du papier contenant des fibres recyclées postconsommation. Merci de recycler après usage.

0579

# NOS BUREAUX

## MONTRÉAL – SIÈGE SOCIAL

9100, Métropolitain Est,

Anjou, Qc, H1K 4L2

T : (514) 374-5871

F : (514) 374-8800

### DIRECTION :

Alexandre Ricard, président  
François Longtin, directeur général adjoint  
Frédéric Cambrini, directeur adjoint  
Nicolas Trudel, directeur adjoint

### REPRÉSENTANTS :

Carl Gilbert, Emmanuel Lacoste,  
Maxime Macocco, David Ménard,  
Louis-Xavier Moreau, Martin St-Pierre  
COORDONNATRICE : Linda Dupuis

### DIRECTEUR ADJOINT À L'ÉDUCATION

SYNDICALE : Raphaël Lavoie

DIRECTRICE DES FINANCES : Josée Vaudrin

ADJOINTE ADMINISTRATIVE : Julie Amyot

AGENT DE RÉFÉRENCE : Patrick Thouin

SECRÉTAIRES / GESTION DES MEMBRES :

Liana Mercurio et Jessika Gingras

AGENTE À LA COMPTABILITÉ :

Kim Bellemare

AVOCAT : Antoine Berthelot

TECHNICIENNE JURIDIQUE :

Audrey Pelletier-Lemieux

SECRÉTAIRE JURIDIQUE : Annie Serres

CONSEILLÈRE AUX COMMUNICATIONS :

Marianne Côté

## LAURENTIDES

330, rue Parent, 2<sup>e</sup> étage,

St-Jérôme, Qc, J7Z 2A2

T : (450) 436-8808

F : (450) 438-5720

REPRÉSENTANT : Yannick Pelletier

SECRÉTAIRE : Céline Côté

## MAURICIE

7080, boul. Marion, bureau 107,

Trois-Rivières, Qc, G9A 6G4

T : (819) 375-9683

F : (819) 691-2398

REPRÉSENTANT : Martin Lebel

SECRÉTAIRE : Isabelle Béland

## SAGUENAY / LAC-ST-JEAN

2679, boul. du Royaume, bureau 230,

Jonquière, Qc, G7S 5T1

T : (418) 699-5061

F : (418) 699-6192

REPRÉSENTANT : Sabin Lapointe

SECRÉTAIRE : Emilie Thibeault

## SAINT-GEORGES DE BEAUCE

(mardi pm ou sur rendez-vous)

11215, 1<sup>er</sup> Avenue,

Saint-Georges de Beauce, Qc, G5Y 1S4

T : (418) 628-9299

F : (418) 628-5130

REPRÉSENTANTS : David Gachon,

Luc Martineau

## ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

201, rue du Terminus Ouest, bureau 2400,

Rouyn-Noranda, Qc, J9X 2P7

T : (819) 762-4515

F : (819) 762-9506

REPRÉSENTANT : Martin Bluteau

SECRÉTAIRE : Laurence Bertrand

## CÔTE-NORD

8, rue Père-Divet,

Sept-Îles, Qc, G4R 3N2

T : (418) 968-3008

F : (418) 968-2331

REPRÉSENTANT : Guillaume Tessier

SECRÉTAIRE : France Goupil

## MONTÉRÉGIE

161, rue St-Jacques,

Granby, Qc, J2G 9A7

T : (450) 777-1030

F : (450) 777-4319

REPRÉSENTANT : Marcel Jr Laurin

SECRÉTAIRE : Karine Raymond (Renée Houle)

## BAIE-COMEAU (sur rendez-vous seulement)

1041, rue de Mingan,

Baie-Comeau, Qc, G5C 3W1

T : (418) 968-3008

F : (418) 968-2331

REPRÉSENTANT : Guillaume Tessier

## ESTRIE

2144 rue King Ouest, bureau 150,

Sherbrooke, Qc, J1J 2E8

T : (819) 563-3161

F : (819) 563-0024

REPRÉSENTANT : Paul Sévigny

SECRÉTAIRE : Jacynthe Veilleux

## OUTAOUAIS

219, boul. Maloney Ouest, bureau 3,

Gatineau, Qc, J8P 3V9

T : (819) 772-0237

F : (819) 772-0517

REPRÉSENTANT : Johnathan Baril

SECRÉTAIRE : Claude Audy

## BAS-ST-LAURENT / GASPÉSIE

2, rue St-Germain Est, bureau 609,

Rimouski, Qc, G5L 8T7

T : (418) 723-2717

F : (418) 723-6466

REPRÉSENTANT : Gino Loisel

SECRÉTAIRE : Judith Roy

## ÎLES DE LA MADELEINE

(sur rendez-vous seulement)

350, chemin Principal, bureau 201A,

Cap-aux-Meules, Qc, G4T 1C9

T : (418) 723-2717

F : (418) 986-2088

REPRÉSENTANT : Gino Loisel

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL : Marco Rivard

## QUÉBEC

5000, boul. Des Gradins, bureau 265,

Québec, Qc, G2J 1N3

T : (418) 628-9299

F : (418) 628-5130

REPRÉSENTANTS : Christian Lacroix,

Guillaume Gaudreault-Jean, Luc Martineau,

David Gachon

SECRÉTAIRE : Diane Larochelle

## THETFORD MINES

(sur rendez-vous seulement)

733, boul. Frontenac Ouest, bureau 200

Thetford Mines, Qc, G6G 7X9

T : (581) 333-0101

F : (819) 850-3071

REPRÉSENTANT : Marcel Duchesne

## LA FRATERNITÉ EST LE JOURNAL

publié par la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers.

---

L'information recueillie dans ce numéro traite des activités depuis le numéro d'été et est à jour au 1<sup>er</sup> décembre 2021.

## ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

L'équipe de direction, Julie Amyot, le comité communication, les représentants de la Fraternité et les membres.

## COORDONNATRICE DU JOURNAL

Marianne Côté

## COMMANDITES

Merci à notre commanditaire : SSQ

## PRÉPARATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION

Atelier québécois Offset (1998) inc. 450.661.2711  
Upperkut 514.593.6363

Tirage : 27 000

Dépôt Légal Bibliothèque Nationale du Québec.



**LE SYNDICAT DES CHARPENTIERS-MENUISIERS ET DES CHARPENTIÈRES-MENUISIÈRES LE PLUS INFLUENT AU QUÉBEC.**

# ENSEMBLE, ON EST LA MASSE.



**T 800 465-9791 F 514 374-8800**

9100, MÉTROPOLITAIN EST, ANJOU, QC, H1K 4L2

**LOCAL9.QUEBEC**

